

## Urbanisme : une ville sur deux redistribue les cartes

Logements, développement économique... La moitié des communes de l'Essonne planchent sur des documents arides mais primordiaux pour leur avenir. Et si le grand public s'y intéressait ?

**QUEL VISAGE AURA MA VILLE** dans dix ou vingt ans ? Pour y répondre, deux solutions : lire dans une boule de cristal ou, plus sûr, se plonger dans les plans locaux d'urbanisme (PLU). Et c'est le bon moment pour le faire : en Essonne, de Juvisy à Evry en passant par des villages comme Bouray-sur-Juine, 92 communes (sur 196) élaborent ou révisent leur plan à grand renfort d'enquêtes ou de réunions, comme celle de samedi aux Granges-le-Roi (*lire ci-dessous*) où l'objectif était de décrypter les enjeux pour le public.

PLU, un acronyme technique, pas forcément attractif, mais derrière lequel se cache une somme d'informations très concrètes comme la hauteur maximale des constructions, les zones appelées à accueillir immeubles ou pavillons, les espaces verts à préserver...

### Pourquoi maintenant ?

La préfecture le rappelle : « La proportion importante de procédures en cours est liée à plusieurs nécessités. » Dans les villages, l'heure a sonné de toiletter les vieux plans d'occupation des sols, ancêtres des PLU. C'est le cas à Dannemois, où la nouvelle équipe municipale planche depuis des semaines. Pour résumer, l'équation — très concrète — des élus est la suivante : « On va devoir préserver des terres agricoles tout en

répondant à l'impératif qui nous est donné d'accueillir 45 logements pour 85 habitants d'ici vingt ans, et trouver des solutions de relogement pour les personnes âgées », détaille Fabien Kees, le maire (SE).

Pour cela, il faut de l'aide extérieure. « Nous venons de choisir un bureau d'études commun à nos voisins de Courances, Videlles et Gironville », continue l' élu de Dannemois. Car, comme l'indique Jeannick Mounoury, maire (DVD) des Granges-le-Roi, « il n'y a pas pléthore de cabinets d'études pouvant rédiger des PLU et, avec la forte demande actuelle, les prix gonflent ».

### Priorité aux logements, à l'emploi ?

Réviser son PLU, c'est aussi, pour des élus, le moyen de placer son curseur en matière de logements ou d'emploi en choisissant de réserver tel secteur à des immeubles, tel autre à l'arrivée d'entreprises et de prévoir les transports en conséquence.

C'est aussi l'occasion de se positionner par rapport au schéma directeur de la région Ile-de-France (Sdrif), qui trace une feuille de route sur ces thématiques-là... pas toujours en adéquation avec le désir des municipalités.

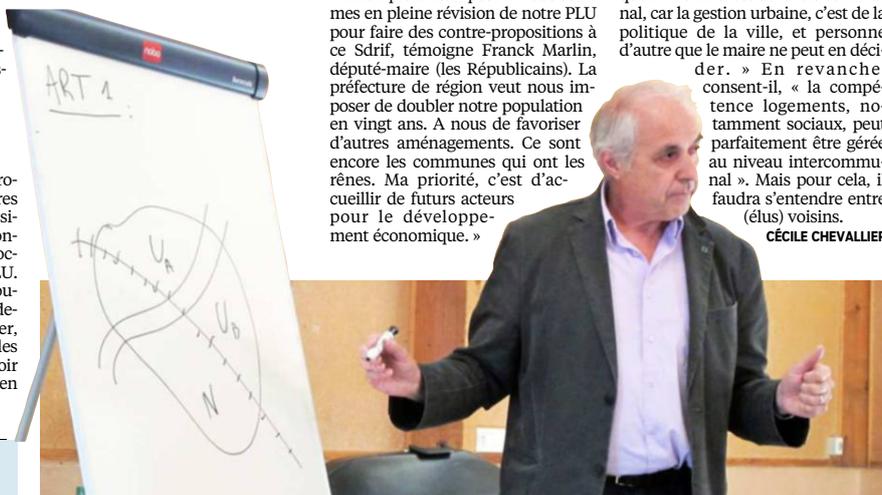
Exemple à Etampes : « Nous sommes en pleine révision de notre PLU pour faire des contre-propositions à ce Sdrif, témoigne Franck Marlin, député-maire (les Républicains). La préfecture de région veut nous imposer de doubler notre population en vingt ans. A nous de favoriser d'autres aménagements. Ce sont encore les communes qui ont les rênes. Ma priorité, c'est d'accueillir de futurs acteurs pour le développement économique. »

### Pourquoi les maires gardent leur « pré carré » ?

« Dans le département, aucun appel à projets pour conduire un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) n'a été déposé », précise la préfecture. « C'est pourtant l'avenir, martèle Jean-Pierre Moulin, président d'Essonne Nature Environnement (ENE) et professeur d'urbanisme. Cela fait peur à tout le monde, car les maires veulent garder leur pré carré de constructeur. »

Mais Franck Marlin est catégorique : « Le PLU est un droit communal, car la gestion urbaine, c'est de la politique de la ville, et personne d'autre que le maire ne peut en décider. » En revanche, consent-il, « la compétence logements, notamment sociaux, peut parfaitement être gérée au niveau intercommunal ». Mais pour cela, il faudra s'entendre entre (élus) voisins.

CÉCILE CHEVALLIER



Les Granges-le-Roi, samedi. Jean-Pierre Moulin, spécialiste du droit environnemental, venu expliquer les enjeux des PLU, déplore « l'absence de culture d'urbanisme grand public en France ». (LP/1H)

## « Dans une commune, il n'y a rien de plus important »

Jean-Pierre Moulin, président de l'association Essonne Nature Environnement

**JEAN-PIERRE MOULIN**, le président de l'association Essonne Nature Environnement (ENE), le martèle : « Dans une commune, il n'y a rien de plus important que le plan local d'urbanisme (PLU). » Pourtant, sa conférence publique sur ce dossier crucial, samedi aux Granges-le-Roi, n'a pas attiré grand monde. « Il n'y a pas de culture d'urbanisme grand public en France », déplore cet enseignant à l'Ecole spéciale des travaux publics, qui a notamment piloté le PLU de Paris. « Sur ce sujet, les habitants sont durs à mobiliser », remarque le maire des Granges-le-Roi, Jeannick Mounoury (DVD).

« Les gens ne remarquent que les petits problèmes près de chez eux, par exemple savoir si la parcelle voisine va être déclarée constructible. Lors des enquêtes publiques, les remarques sont rarement recevables.

Elles sont plus affectives qu'autre chose », constate Marc Korenbajzer, le président de la Favo, une association environnementale de la vallée de l'Orge. Dans l'assemblée, seules quelques têtes, grisonnantes. « Intéresser les jeunes, c'est un vrai problème. Un PLU, ce n'est pas que du papier. C'est très concret », poursuit Marc Korenbajzer.

**« Avant, chacun pouvait faire ce qu'il voulait dans son coin »**

L'exposé de Jean-Pierre Moulin se révèle très instructif. Interdiction, accès aux voies, aux réseaux, hauteur, vis-à-vis... « Tout est dans le PLU. Il faut en profiter », assène-t-il. Car il rappelle que les citoyens n'ont leur mot à dire sur l'aménagement que depuis 2000 et la loi SRU

(loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains). « Avant, chacun pouvait faire ce qu'il voulait dans son coin, sans aucune cohérence, résume le spécialiste. Si les villes nouvelles n'ont pas rempli leur mission, c'est à cause de ça. »

Une femme venue de Saint-Chéron prend la parole. Elle déplore que les boutiques de sa ville soient aujourd'hui essentiellement « des coiffeurs et des agences immobilières ». « Via son PLU, une commune peut préempter certains locaux et privilégier certains types de commerces », éclaire Jean-Pierre Moulin qui recommande, pour influencer auprès des municipalités, de se regrouper en associations de riverains ou de commerçants. « En principe, les élus sont là pour écouter les citoyens », appuie-t-il. « En principe... », bougonne l'intervenante.

JULIEN HEYLIGEN

### À NOTER

Ne ratez pas le bus de la création d'entreprises



■ Il sera à La Ville-du-Bois aujourd'hui (au centre commercial), à Villejust et à Nozay demain, à la gare TGV de Massy mercredi... Le bus régional de la création d'entreprises pose ses valises sur le territoire de l'agglomération d'Europ'Essonne durant deux semaines, du 8 au 20 juin. L'objectif de ce bus : accompagner le public sur le chemin de la création d'entreprise. Les habitants vont ainsi pouvoir obtenir une somme d'informations concrètes auprès de conseillers mais aussi participer à des ateliers thématiques comme « convaincre son banquier » ou « entreprendre autrement ». Renseignements et horaires précis du passage du bus sur le site de l'agglomération [www.europessonne.fr](http://www.europessonne.fr).

### LES ULIS

Une subvention de 2 500 € pour le Népal

■ La ville des Ulis a décidé l'attribution d'une aide exceptionnelle de 2 500 €, soit 0,10 € par habitant, pour venir en aide aux populations du Népal, dont la capitale, Katmandou, a été ravagée par un puissant séisme le 25 avril avant d'être touchée par plusieurs répliques. Le bilan fait état de plusieurs milliers de morts, disparus et sans-abri. Cette aide va être versée à l'association PIF enfants du monde, basée sur la commune, pour soutenir un foyer qui accueille plus de 250 enfants qui n'ont plus d'eau potable, de nourriture et d'électricité. Plusieurs communes, comme Linas, Montgeron, Draveil, Viry-Châtillon, ont déjà envoyé de l'argent.

### ■ MOT

### PLU

**Plan local d'urbanisme, PLU**, trois petites lettres qui en ont remplacé trois autres, POS, pour plan d'occupation des sols (dénomination mise au placard depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000). Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. En clair, c'est le document qui définit les grandes lignes en matière d'aménagement : quelles zones sont constructibles, quels sont les secteurs dédiés à l'emploi, quelles parcelles agricoles seront sanctuarisées... En 2010, la loi émanant du Grenelle II a élargi les prérogatives du PLU qui s'intègre désormais dans une démarche écologique. Il ne se concentre plus uniquement aux logements et constructions immobilières, mais doit être pensé comme un projet de la commune sur des aspects aussi bien économiques, sociaux qu'en matière de transports. Sur les 196 communes de l'Essonne, « 126 sont déjà couvertes par un PLU et 63 par un POS », indique la préfecture.

### Adieu kilos!

**La méthode Naturhouse**

UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE

1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

Je perds du poids durablement...

suivi diététique [www.naturhouse.fr](http://www.naturhouse.fr)

**NATUR HOUSE**  
Experts en rééducation alimentaire

JUVISY SUR ORGE - 01.69.05.54.35